

**Élection, suite à vacance, d'un nouvel élu communal à la commission de conciliation en matière de documents d'urbanisme dans le département de la Vienne**

**Rétro-planning**

<b>Dates</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Référence</b>
Vendredi 10 mars 2023 à 16 h00	Date limite pour déposer les listes de candidatures.	R.132-10 C.urbanisme
Lundi 13 mars 2023	Affichage des listes des candidats enregistrés	
Jeudi 16 mars à 17h00	Date limite de dépôt, par les candidats, de leurs bulletins de vote, propagande	
Mardi 21 mars 2023 au plus tard	Envoi du matériel de vote aux électeurs	
Du jeudi 23 mars au lundi 3 avril 2023	Vote par correspondance	R.132-11 C. urbanisme
Mercredi 5 avril 2023 à 10h00	Dépouillement	
Mercredi 5 avril 2023	Arrêté portant composition de la commission départementale de conciliation en matière d'élaboration de documents d'urbanisme et publication au RAA	R.132-14 c.urbanisme